

24/04/2015

Les CCI à l'heure des choix vitaux

Leur réorganisation s'opère à marche forcée

Réunies hier à Marseille à l'occasion de la première assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Région (CCIR Paca) depuis l'élection à sa présidence de Maurice Brun, les sept Chambres de commerce et d'industrie territoriales (CCIT) de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont commencé à plancher sur les grands défis techniques et humains que soulève leur nouvelle organisation issue de la réforme de 2011. Avec notamment les premières discussions autour du "plan stratégique de déploiement du plan d'emploi consulaire"; formulation très administrative d'une réalité bien concrète pour les quelque 1600 collaborateurs des chambres territoriales : la nécessaire réorganisation du fonctionne-

"Une solution au redressement de l'économie régionale."

ment de l'institution consulaire et ses conséquences redoutées en termes de changements d'affectation, de mobilité et de suppressions de postes.

Une adaptation aux nouvelles réalités économiques et aux restrictions budgétaires, jugée indispensable par Maurice Brun qui, dans son discours de politique générale, a confirmé devoir procéder "dans les prochains jours, à des ajustements des modes de fonctionnement tant à la CCIR qu'au niveau du réseau".

Mais le président a surtout insisté sur les opportunités offertes par la réforme et exhorté l'ensemble des chambres à les saisir, soulignant son propos par une formule choc : "Les CCIT ne doivent plus constituer un problème ou un poids finan-



Maurice Brun, nouveau président de la Chambre de commerce et d'industrie de Région, a pris ce dossier à bras-le-corps. / PHOTO DR

cier, mais une solution immédiate au redressement de notre économie régionale".

Mission que la CCIR entend mener au plus tôt et le plus efficacement possible sur un territoire décrit par Maurice Brun comme "la plus belle région de France" mais aussi "un poids lourd de l'économie française". Et d'en rappeler les chiffres clefs : 5 millions d'habitants, 470 000 entreprises et un produit intérieur brut de 142 milliards d'euros ; le 3^e plus important du pays.

Avec comme feuille de route "une gouvernance régionale renforcée" et "davantage de mutualisation" dont le but est de soutenir le développement du territoire et de ses entreprises à l'international, dans leurs filières d'excellence comme le déve-

loppement durable et bien sûr dans leur quête d'innovation.

Une CCIR désormais gouvernée par un conseil d'administration au sein duquel 59 de ses membres sont issus de son réseau consulaire, et un bureau de 12 membres où siègent outre Maurice Brun, les sept présidents des CCIT.

Il s'agit de Jacques Pfister (Marseille Provence), Francis Guillot (Pays d'Arles), Jacques Bianchi (Var), François Mariani (Vaucluse), Nicole Peloux (Alpes-de-Haute-Provence), Jérôme Jarniac (Hautes-Alpes, où il a succédé à Maurice Brun) et Bernard Kleynhof (Nice). Complètent ce bureau deux représentants de la CCIT Marseille Provence, un de la CCIT de Nice et un de la CCIT du Var.

Philippe GALLINI